

*Organisation Islamique pour
l'Éducation, les Sciences et la
Culture*



*Centre Africain de Formation
et de Recherche Administratives
pour le Développement*



Fondation Hanns Seidel



Place et rôle des femmes dans le processus d'émergence des pays africains

***THEME : Rôle crucial des femmes dans l'accélération du
développement et dans le processus de l'émergence des pays Africains***

Par

***Dr. Fatoumata TRAORE DIOP
Côte d'Ivoire***

***Salle de conférences de l'hôtel El Oumnia Puerto
Tanger (Maroc), 20 – 22 Février 2012***

Plan de la présentation

- I. La femme africaine, acteur indispensable de la construction du développement et de l'émergence économique.

A / La promotion et la valorisation des activités menées par les femmes

- 1. La promotion et la valorisation des activités politiques des femmes
- 2. La valorisation des activités économiques et sociales des femmes

B / La garantie de ses droits et libertés fondamentaux

- 1. Au plan traditionnel
- 2. Au plan "moderne"

- II. Le rôle d'avant-garde, de gardienne et d'accompagnatrice indispensable du projet d'émergence des pays d'Afrique

A / Le statut multiforme de femme

B / La femme citoyenne

C / Le rôle catalyseur, accélérateur de la femme

La construction de l'émergence économique devient l'une des ambitions majeures des pays africains en ce début de millénaire. C'est le signe que nos pays prennent de plus en plus conscience que notre développement ne peut plus être le fruit d'une décision extérieure à nous même, mais d'abord et nécessairement, le résultat de choix librement définis, malgré les obstacles qui grèvent bien souvent encore, les volontés exprimées par nos dirigeants et par nous-mêmes lorsque nous sommes engagées dans des activités de production.

Le processus d'émergence dans lequel s'engagent les pays africains, pour être efficace, a ainsi besoin de la participation de toutes les composantes du corps social. Cela signifie en effet que, la construction d'un tel projet ambitieux ne peut se faire en mettant de côté une des composantes essentielles de la société. Ainsi les femmes africaines et celles du monde en général ne peuvent être exclues de ce projet, parce que ce sont en effet elles qui accompagnent très souvent les grandes réformes et les grands chantiers de développement mais cependant dans l'ombre des hommes que les traditions ont jusqu'alors présenté comme les véritables acteurs et pourtant beaucoup plus bénéficiaires de fruit de l'imagination et l'effort courageux et discret des femmes leurs mères, leurs sœurs, leurs compagnes et concubines parfois secrètes pourtant toutes aussi efficaces les unes que les autres.

C'est pourquoi, parler du rôle crucial de la femme dans la construction de l'émergence des pays d'Afrique, me paraît être autant un constat d'évidence qu'une ambition légitime. Un constat d'évidence parce que les grandes luttes de libération et d'indépendance ont été menées par des femmes dont on n'a que trop peu souvent parlé. Ce sont elles qui ont accompagné ces hommes au front, les soignant, leur assurant les moyens de subsistance et parfois les réconfortant par leurs regards mêlés de compassion et d'amour devant leurs actes héroïques et virils.

Ce sont elles, ces mères, qui dans le secret, mettaient à l'abri des enfants devenus soldats de la liberté. Ce sont encore elles qui aujourd'hui, bien que de plus en plus visibles, ne sont pas encore suffisamment reconnues et qui s'étonnent d'être encore si souvent oubliées des grandes réformes qu'elles auraient parfois inspirées dans le secret. C'est donc une ambition légitime, parce que désormais ces femmes, nous, voulons non plus simplement que la place qui est la nôtre soient vue mais, que nous assumions notre rôle complètement, parce que la construction de l'émergence est à la fois un défi et une fierté qu'aucun Etat africain ne peut affronter efficacement en mettant en marge les femmes que nous sommes.

Ce serait aller véritablement à l'aventure au regard du nombre que nous représentons, du dynamisme évident que nous représentons, malgré le poids des traditions. Le rôle de la femme est donc effectivement "crucial" comme l'a si bien formulé le CAFRAD en ce qu'il s'agit d'une part : d'affirmer et de réaffirmer la femme comme acteur indispensable du développement économique (I) et de garantir à celle-ci une meilleure protection de ses droits tout aussi légitimes(II).

I. La femme africaine, acteur indispensable de la construction du développement et de l'émergence économique.

Considérer les femmes ou la femme africaine comme un acteur indispensable de la construction de l'émergence semble être une évidence sauf à ne pas vouloir regarder la réalité en face. En effet dans la plupart des campagnes et villes de notre continent, nombreux sont les commerces, bien que pour la plupart parfois cantonnés dans l'informel, sont tenus par les femmes. Ce sont elles qui sont au cœur de l'activité agricole, ce sont encore elles qui tiennent la plupart des ateliers de coutures etc.... Personne n'ignore au Congo, au Bénin et au Togo le dynamisme des "mamies ben", ces femmes vendeuses et revendeuses de pagnes qui sont de vraies chef d'entreprises avec des chiffres d'affaires importants. Mais combien de fois, celles-ci font-elles l'objet d'attention en dehors de périodes électorales ou lorsque des médias internationaux veulent en parler pour non seulement dénoncer la fragilité du tissu économique africain parce que fortement contenu dans l'informel ou pour s'étonner de la force de ces femmes africaines, sans éducation et pourtant courageuses et fortement engagées dans leur activité économique. Considérer la femme comme un acteur indispensable de l'émergence économique de l'Afrique signifie donc autant promouvoir que valoriser les activités menées par les femmes et en même temps encourager et soutenir les initiatives associatives notamment que celles-ci pourraient être amenées à mettre en place.

A / La promotion et la valorisation des activités menées par les femmes

Promouvoir et valoriser les activités menées par les femmes sont me semble-t-il deux nécessités importante pour permettre aux femmes d'accompagner de soutenir l'effort d'émergence économique des pays d'Afrique. En réalité dans la plupart des cas, bien que le travail des femmes soit connu, il est malheureusement, et au grand regret de tous, très peu reconnu. On la juge ambitieuse lorsqu'elle réussit, sans cœur, lorsqu'elle s'affirme, sans vie personnelle si elle n'est pas accompagnée d'un homme, ou alors si elle l'est on la juge dure, dominatrice, vénale etc.. Tout ce ceci pour dévaloriser ce qui pourtant serait apparu comme tout à fait "normal" chez un homme. La

promotion et la valorisation des activités des femmes pourraient ainsi se décliner en deux aspects majeurs : l'aspect politique, l'aspect économique, et social.

1. La promotion et la valorisation des activités politiques des femmes

Il me semble nécessaire que les femmes aient un rôle politique dans la société africaine. De plus en plus, on les retrouve au sein des partis, où elles commencent à y occuper des rôles importants, mais la situation reste bien loin du compte. Celles qui s'y engagent, sont peu promues par les hommes, qui considèrent encore cette activité comme leur chasse gardée.

Comment réformer par exemple la société sans qu'il y ait les femmes pour porter à la connaissance des instances nationales, leurs préoccupations légitimes ? Comment demanderions-nous aux hommes de défendre notre droit légitime à l'emploi, au travail, à la formation professionnelle, à la création à l'expression de nos choix et convictions politiques, à l'expression de nos valeurs quand ils n'en sont que les témoins et parfois les acteurs principaux du maintien des positions qui les confortent dans leur situation de privilégiés ? Comment permettrions-nous à nos filles de mener des vies meilleures que les nôtres si nous nous interdisions d'entrer en politique considérant que c'est un métier d'hommes, parce que "sale" ? Et pourtant, en restant dans l'ombre de ces derniers comme compagnes secrètes ou comme concubines discrètes, nous contribuons pourtant à la construction et à la mise en œuvre de cette activité que nous semblons en même temps décrier. Ne serait-il pas, dès lors plus juste et plus honnête d'affronter clairement cette difficulté, en allant solliciter nous-mêmes nos suffrages devant le peuple avec évidemment les risques que cela comporte tout de même ? Pouvons-nous véritablement attendre que notre travail soit valorisé alors même que ce qui devrait le faire sont nos principaux concurrents quand ils ne sont pas simplement nos adversaires ?

La valorisation et la promotion de la femme au plan politique est donc d'abord une autopromotion et une auto valorisation. Dans la plupart des législations africaines, il n'existe plus de restriction à l'expression politique. Mais cette ouverture du jeu politique aux femmes reste malheureusement faiblement exploitée. Il faut donc que les femmes s'en saisissent et qu'elles s'y engagent. Elles sauront toujours trouver des gens, des hommes et des femmes pour les accompagner dans leur combat car, il s'agit là d'une bataille pour l'affirmation des convictions et à ce jeu elles ne partent pas favori bien que dans le secret les hommes leur reconnaissent des talents évidents et parfois un courage certain qui quelquefois leur échappent dans ce domaine et dans bien d'autres d'ailleurs.

2. La valorisation des activités économiques et sociales des femmes

C'est en effet l'un des domaines où l'on retrouve très souvent les femmes. Elles sont dans les milieux associatifs beaucoup plus nombreuses que les hommes parce que par le passé, il fallait bien leur trouver une activité alors que les hommes seuls allaient au travail. Elles ont ainsi développé des activités propres. C'est ainsi par exemple que le phénomène des tontines s'est développé. Un phénomène qui génère des petits revenus qui permettent encore aujourd'hui d'alimenter tout un secteur de l'économie informelle dans lequel elles excellent dans la quasi-totalité des pays d'Afrique Subsaharienne.

On le voit au Togo, au Mali, au Burkina, au Bénin, au Cameroun où ce phénomène a pris une ampleur considérable pendant la crise économique des années 1980. Ce sont ces femmes qui, courageusement, ont permis à leur famille de résister alors que bon nombre de maris perdaient leurs emplois dans ce qu'il restait alors d'entreprises d'Etat que les plans d'ajustement structurels de la fin des années 1980 venaient d'emporter.

Ce sont elles qui devenaient dans la patience, la frustration mais la détermination, les véritables chefs de famille, soutenant les efforts des enfants en passe de déscolarisation et les maris désormais au chômage mais qui devaient malgré tout, garder la dignité d'homme et faire bonne figure face aux contraintes traditionnelles et face à toutes les sollicitations dont ceux-ci pouvaient faire l'objet du fait du poids des traditions et des responsabilités qui leur incombent par ailleurs malgré les difficultés économiques alors évidentes.

Le rôle crucial des femmes dans la construction de l'émergence économique en Afrique paraît donc évident. Il consiste à non plus laisser ces femmes dans l'ombre et le silence, mais il est question de leur donner une plus grande visibilité à travers une meilleure reconnaissance de leur statut de femmes, de mères et d'épouses par une meilleure protection de leurs droits, l'encouragement de leurs initiatives économiques, par un meilleur encadrement de celui-ci.

L'encouragement de leur formation par des bourses d'études et des formations par des associations ou autres organismes publics qui leur permettraient, le cas échéant, de mieux s'organiser et favoriser un système d'épargne rigoureux sans que celui-ci ne soit encore à la merci des risques de quelques mécanismes de prédation fondés sur leur statut d'infériorité en terme de droits et de reconnaissance tant dans les sociétés traditionnelles que dans celles dites modernes.

B / La garantie des droits et libertés fondamentaux

La garantie des droits fondamentaux de la femme doivent être protégés parce qu'en tant que femme mais aussi en tant que personne humaine. Point n'est besoin ici de faire un schéma. Nous savons tous ici la charge symbolique, historique et culturelle qui nous incombe en tant que femme dans nos sociétés respectives. Si nous revisitons l'histoire, la femme a le plus souvent été présentée par des qualificatifs péjoratifs. Elles sont traîtresses (Alfred de Vigny), dangereuses (Anatole France) pour ne citer que ces quelques auteurs oubliant parfois qu'elles ont été conquérantes comme Cléopâtre malgré la fin de l'histoire, les amazones d'Ethiopie sous Ménélik II, combattante de la liberté, comme Raïssa Machel Mandela, Helen Johnson SIRLIF, dont l'histoire se conjuguent avec un héroïsme certain et incontestable.

La garantie de leurs droits et libertés fondamentaux doit donc se faire à deux niveaux essentiels au niveau traditionnel et au niveau je dirai par abus de langage moderne.

1. Au plan traditionnel

Certaines pratiques continuent de grever l'expression plénière de notre identité de femme et de personne humaine. Le poids de ces traditions qui nous maintiennent dans des positions d'infériorité voire de dépendance à certains égards vis-à-vis de nos frères masculins. L'émergence n'est donc pas qu'une notion économique, elle est aussi une représentation que nous nous faisons de notre humanité et je pense que l'Afrique pourrait apporter un message différent de ce point de vue au monde par le respect qu'elle apporterait aux femmes notamment. C'est serait par exemple la dénonciation des pratiques telles que l'excision qui malheureusement continuent de se cacher sous le couvert des traditions mais des traditions qui nous amputent d'une part de nous-mêmes. Les rites humiliants parfois déshumanisant de veuvage dans certaines de nos traditions ; les spoliations de veuves par les familles des défunts masculins sous de fallacieux soupçons sans que les lois en vigueur ne puissent véritablement les protéger au nom des traditions ancestrales. Tout ceci ne peut contribuer à la construction de l'émergence.

2. Au plan "moderne"

L'émergence est aussi une réforme de notre regard sur nous. Elle se fonde aussi sur le respect des droits, sur l'accompagnement des femmes dans leur participation aux activités de production, à l'héritage, à la levée des hypothèques que constituent encore dans certaines de nos traditions le préjugés d'incapacité alors même que nous avons suffisamment démontré et qu'il est même

établi que nous gérons aussi bien que les hommes. Nous le faisons peut-être avec un peu moins de froideur certainement, mais avec autant de professionnalisme sinon d'ailleurs plus de professionnalisme que certains d'entre eux.

Des exemples sont nombreux et il n'y a qu'à regarder dans la salle combien nous sommes. Rien n'indique en effet que nous soyons nous ici représentées moins compétentes que d'autres bien que rien n'indique par ailleurs que nous le soyons plus non plus. Mais ce que je veux relever la conviction que nous avons un rôle indispensable à jouer et ce rôle passe autant par la reconnaissance de nos droits et libertés que par la prise de conscience par nous-mêmes de notre situation et la conviction intime que nous sommes les premières concernées et que les résultats que nous pourrions avoir dans cette aventure de la construction de l'émergence des pays d'Afrique dépend en grande partie de nous d'où le caractère crucial indiqué par le CAFRAD.

II. Le rôle d'avant-garde, de gardienne et d'accompagnatrice indispensable du projet d'émergence des pays d'Afrique

Il n'est pas exagéré de dire que les grandes réformes sociales en Afrique ont généralement été inspirées par les femmes. Souvenons-nous du Mali avec la crise politique des années 1990 peu de temps avant le renversement du président Moussa Traoré. Ce sont les femmes qui ont donné le signal d'alarme après que les militaires aient ouvert le feu sur des étudiants en grève. Les mères s'en sont saisies et c'est en partie et en grande partie grâce à ce mouvement de protestation que les militaires conduit par le général qui allait devenir plus tard le Président ATT que le renversement de ce régime s'est opéré.

Des exemples de ce type sont nombreux, ailleurs à travers le monde. Ainsi, soutenir que le rôle de la femme serait encore plus important parce qu'elle serait à l'avant-garde et gardienne du projet d'émergence cela signifie qu'il faudrait le comprendre sous deux angles majeurs à savoir comme femme et comme citoyenne.

A / Le statut multiforme de femme

Il est important de relever que le statut de femme loin d'être dévalorisant constitue ou devrait constituer un statut privilégié dans la mesure où, à travers lui on aborde plusieurs statuts à la fois. Celui de mère réelle ou potentielle, celui de compagne réelle, potentielle ou antérieure, celui d'épouse, antérieure, actuelle ou potentielle. Ces différents statuts en un donnent naturellement à la femme, un regard différent sur le monde. Elle peut ainsi plus facilement se projeter, apporter un

regard différent, accompagner, orienter mais aussi et surtout maintenir par sa capacité à protéger dans la discrétion mais dans l'efficacité ce qu'elle considère comme essentiel.

La construction de l'émergence nécessite donc à la fois cette inventivité naturelle chez la femme, cette flexibilité, et cette capacité dont elle est naturellement dotée de passer d'une lecture à une autre d'un événement d'une situation. Plus que les hommes les femmes sont disposées à appréhender le changement en tant que nécessité pour faire face aux difficultés éventuelles. Par sa capacité à passer de la mère à l'épouse, en passant par la sœur, voire à la compagne tout court. Elle se situe en effet à l'avant-garde des transformations sociales. Elle peut donc mieux affronter l'innovation, mieux la conduire sans être distraite par elle, et donc sans perdre de vue ce qui lui apparaît comme essentiel et sans perdre de vue son rapport à son pays, à sa famille, à sa progéniture bref, sans altérer son sens des responsabilités.

Citons par exemple le cas des femmes du secteur des produits vivriers en Côte d'Ivoire, qui au fort de la crise militaro-politique a engendrant la répartition du pays en deux, le Nord et le Sud, ces femmes ont développé un mécanisme économique pour garantir l'approvisionnement des populations dans les denrées alimentaires de base. Evitant ainsi aux populations, des pénuries en produits de première nécessité voire même la famine.

B / La femme citoyenne

La citoyenneté de la femme est semblable à sa nature même, elle est multiforme. Comme mère elle est gardienne et responsable de la perpétuation de l'espèce. C'est elle qui en réalité assure l'effectivité de l'éducation des enfants pendant que les hommes sont parfois absorbés par les défis de carrière professionnelle. C'est elle qui le plus souvent répète, soigne et enseigne à l'enfant les valeurs essentielles de vie en société. C'est pourquoi le plus souvent les enfants sont influencés par l'éducation reçue de leur mère en ce que c'est en réalité elle qui construit les premiers signes de leur personnalité sociale et publique. Le travail de la mère est donc un travail essentiellement citoyen en ce sens que c'est elle qui façonne d'une certaine manière l'avenir et donc l'émergence de l'Afrique repose sur le courage, les valeurs et la volonté des femmes. Ce sont elles qui sont dans la plupart des entreprises de production industrielle par exemple en Chine. Elles ont une capacité de concentration et d'endurance plus forte que celle des hommes. Elles ont une volonté beaucoup affirmée que celle des hommes et sont généralement plus portées par leurs valeurs que les hommes qui eux ont quelquefois tendance à fluctuer.

Le rôle citoyen de la femme dans la construction de l'émergence économique est donc divers. Mais cette diversité de rôle ne doit pas faire oublier à celle-ci sa part de responsabilité quant au refus de maintenir et d'entretenir les règles qui parfois ont tendance à l'avilir. Cela passe aussi et notamment par l'éducation des jeunes filles, par l'adhésion à des associations, par le refus de faire silence devant des cas de viol, des cas d'inceste qui, quelquefois contribuent à perpétuer cette négation d'elle-même, ce mépris d'elle-même et ce déni de son humanité et de sa qualité de personne. C'est une responsabilité immense mais une responsabilité qu'il faut savoir manier avec détermination mais aussi avec circonspection. Nous savons le combat difficile, mais nous le savons aussi nécessaire et indispensable. Notre liberté et le développement de nos pays sont à ce prix.

C / Le rôle catalyseur, accélérateur de la femme

Dans le déroulement de l'émergence économique, politique ou socioculturelle de nos états, le renforcement des capacités des femmes peut jouer un rôle catalyseur, accélérateur du développement. Par exemple, on estime que les gains de productivité qui peuvent être réalisés en assurant un accès égal des femmes aux engrais, semences et équipements agricoles pourraient à eux seuls réduire le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions. D'autres gains similaires peuvent être réalisés en terme d'emploi, d'éducation, de justice, et de participation des femmes à la politique et la résolution pacifique de la paix par exemple (car il ne peut y avoir émergence sans paix).

Les femmes africaines en sont bien conscientes, car elles sont convaincues qu'investir dans les femmes c'est accélérer le développement ce qui est appréciable d'une façon plus analytique en évoquant certaines théories du développement tournées vers les personnes (people-oriented et non pas uniquement sur le profit). Ces théories en vogue depuis les années 80 prônent non pas juste un développement économique tiré par une forte croissance, mais un développement participatif et équitable, dont les fruits de la croissance sont également repartis entre les hommes et les femmes et dans lequel les femmes sont à la fois actrices et bénéficiaires. L'égalité des chances et des opportunités devient dans ce contexte, sinon une condition, tout au moins un facteur essentiel de cette émergence. Et sont évidemment concernées les femmes dans toutes leurs composantes, car on a tendance à trop focaliser sur une élite intellectuelle et économique pour tirer le développement de nos pays alors même que les données ne démontrent pas que celle-ci a eu une capacité de traction de la masse. Cependant, il y a de nombreuses autres parties prenantes qui peuvent soit soutenir, soit au contraire freiner la participation des femmes au processus de développement, notamment des leaders religieux, dirigeants des partis politiques, décideurs politiques et législateurs, qui sont pour la plupart des hommes.

Le rôle accélérateur se joue à travers l'organisation et réseautage des femmes, le renforcement de leurs capacités et de leur accès aux facteurs productifs (éducation, formation, capital, technologie...) et aux sphères décisionnelles, la réforme des normes socioculturelles et de certaines lois qui continuent encore à faire obstacle à la pleine participation des femmes au développement.

Pour conclure,

Les femmes africaines se souviennent qu'elles étaient partie prenante des promesses de l'indépendance mais elles sont bien restées absentes de positions officielles de décision et de pouvoir, tandis que des plans de développement appliqués sans compréhension adéquate de ce qu'elles apportaient aux économies africaines.

Ces mêmes femmes africaines, dans les années 90, étaient encore une fois partie prenante des promesses lors de l'avènement du multipartisme en Afrique. Les résultats sont restés en deçà des espérances malgré la tenue de la conférence de Beijing mettant en 1995 l'accent sur l'émancipation de la femme comme un des objectifs de développement centraux du 21^e siècle. Les cadres définis et retenus n'ont pas eu de répercussion sur les dirigeants et ne se sont pas traduits par une amélioration des conditions de vie et de travail de la femme. Il faut reconnaître que le développement de l'Afrique s'en trouve freiné car les perspectives, les compétences et le dynamisme de la moitié de sa population sont tenus à l'écart.

Pour cette fois, à l'heure des promesses de l'émergence de nos états africains pour les décennies à venir, il est souhaitable que les choses se passent autrement car des propositions, suggestions visibles, plus concrètes, à l'initiative des femmes africaines elles-mêmes qui au fil du temps ont pris conscience de leurs atouts à tout niveau et de leurs compétences à ne point démontrer.

Sans un engagement significatif se traduisant par des changements de politique et l'affectation de ressources destinées à traiter des causes profondes de la condition des femmes, l'Afrique ne peut espérer un progrès décisif dans son développement et son renouveau. Elles devront s'atteler à faire en sorte que les possibilités offertes dans le secteur économique et social et la promotion des droits de la femme soient élargies en même temps qu'elles améliorent leur propre position et qu'elles renforcent ainsi la société africaine dans son ensemble tout en accentuant les perspectives plus larges de développement du continent.

Fait à Tanger, le 20 février 2012
Dr Fatoumata TRAORE DIOP
Côte d'Ivoire